

Formation Certifiante

MAÎTRE.SSE DE MAISON

Formation labellisée par la CPNE-FP et l'OPCO Santé

Non éligible au CPF

LIEUX DE FORMATION

✕ Albi ✕ Tarbes ✕ Toulouse

DURÉE

10 mois

217h de formation théorique (+ 14h d'accompagnement renforcé si nécessaire).

6 semaines de stages (210h) pour les demandeurs d'emploi ou personne en reconversion professionnelle.

Taux de réussite 100%

Moyenne des 2 dernières promotions

CONTACTS

ALBI

Responsable Eric MASSUYEAU

Secrétariat pédagogique

Stéphanie ALVERNHE

✉ s.alvernhe@arseaa.org

☎ 05 63 43 57 76

TARBES

Responsable Marielle SAINTE-CLUQUE

Secrétariat pédagogique

Sylvie ANOLL

✉ s.anoll@arseaa.org

☎ 05 62 35 30 60

TOULOUSE

Responsable Véronique BOURREL

Secrétariat pédagogique

Sandrine CHESNEAU

✉ s.chesneau@arseaa.org

☎ 05 61 19 09 48

FINANCEMENT

Il dépend de votre statut :

- **Poursuite études, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle** (Financement Région, OPCO, Agefiph)
- **Salarié en formation continue** (Plan de formation employeur, contrat de professionnalisation, d'apprentissage)

MÉTIER - COMPÉTENCES - ACTIVITÉS

Le/la Maître.sse de maison assume au sein d'une structure d'hébergement, une unité de vie ou en logement autonome, une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien des locaux, cuisine, lingerie, tâches ménagères, tâches de gestion simples. Il/elle travaille en lien avec l'équipe éducative. Elle accompagne la personne dans les actes de la vie quotidienne. Elle vise l'apprentissage et le maintien de son autonomie au travers des actes du quotidien.

Ses missions principales :

- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne.
- Gérer les stocks, contrôler la qualité des produits et veiller à la propreté des locaux et des matériels spécifiques à son domaine d'activité.
- Préparer et réaliser des prestations de restauration et /ou d'hôtellerie
- Viser l'apprentissage et le maintien de son autonomie au travers des actes du quotidien.

Il est possible d'évoluer dans le cadre d'un parcours de formation.

PUBLIC & APTITUDES

Cette formation est ouverte aux personnes :

- en situation d'emploi (exerçant dans un établissement social ou médico-social)
- en recherche d'emploi (inscrites à Pôle Emploi, CIF-CDD)



Bon sens relationnel
Altruisme - Ecoute

Sens de l'observation - Autonomie
Organisation - Rigueur

PRÉ-REQUIS & CONDITIONS D'ADMISSION

Formation accessible sans le Bac (poursuite d'études, situation d'emploi, réorientation).

VOUS ETES SALARIE(E), vous exercez ou avez exercé l'emploi de maître.sse de maison

→ Vous devez obtenir un avis favorable à l'entretien de positionnement.

VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI OU EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE ne connaissant pas le secteur,

→ vous devez obligatoirement avoir réalisé une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel ou disposer d'une expérience professionnelle de maître.sse de maison de 10 jours minimum.

→ ET obtenir un avis favorable à l'entretien de positionnement.

L'entretien de positionnement avec le responsable de formation permet de vérifier la pertinence du choix de la formation au regard du projet professionnel et des capacités de la personne.

Le positionnement est le même pour les salariés et pour les publics en reconversion et demandeurs d'emploi. Il est composé de :

De tests écrits permettant de vérifier les prérequis quant à l'acquisition des savoir de bases (description d'une photo et QCM bureautique/informatique). Les exercices sont fournis par l'OPCO Santé.

D'un entretien de positionnement avec un formateur permettant de vérifier la pertinence et la faisabilité de la formation au regard du projet de la personne et de sa motivation.

DISPENSES & ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les personnes titulaires d'une qualification ou du CQP de Surveillant de nuit bénéficient de validations partielles. Ces informations sont disponibles sur notre site internet, et dans le document : Présentation de la formation.

PLUS D'INFO

www.institutsaintsimon.com

Dates de rentrée - Inscription
Dossier présentation
Procédure admission

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation théorique se déploie sur 3 blocs de compétences :

BLOC 1 70 H Adaptation, Qualité, Sécurité du cadre de vie

BLOC 2 77 H Accompagnement des personnes

BLOC 3 49 H Participation à l'équipe pluriprofessionnelle

→ **Parcours complet** : Accompagnement – Evaluation (21 H à 35 H)



Vous êtes en situation de handicap ? La formation peut être adaptée à vos besoins.

Adressez-vous au responsable de la formation, il vous communiquera les coordonnées du référent handicap.

Formation partiellement réalisable à distance



Points FORTS

Pédagogie active et participative
Suivi individualisé par un formateur référent

Analyse de la pratique pour construire des compétences individuelles et collectives et transformer son expérience

Nombreux intervenants professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire

Mis à jour le 12/01/2023



www.arseaa.org



www.linkedin.com/company/arseaa-action-solidaire/



www.facebook.com/arseaa31/